



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Normes – ST.7

page : 3.7.0.0

### NORME ST.7

#### MICROFORMES

##### *Avertissement du Bureau international*

La technique des microformes qui fait l'objet de la série de normes ST.7, [ST.7/A](#), [ST.7/B](#), [ST.7/C](#), [ST.7/D](#), [ST.7/E](#), et [ST.7/F](#) de l'OMPI a été remplacée par de nouveaux produits informatiques (le CD-ROM, le DVD, etc.) depuis l'adoption de ces normes dans les années 80. Par conséquent, étant donné que les offices de propriété industrielle n'utilisent que très peu cette technique, aucune révision desdites normes n'a été effectuée depuis l'an 2000 (conformément aux décisions prises par le Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG) du SCIT, à sa deuxième session tenue le 6 décembre 2002, la norme [ST.7/A](#) n'a pas été actualisée aux fins de l'incorporation de la révision de la norme [ST.6](#); conformément aux décisions prises par le Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG) du SCIT à sa quatrième session tenue le 30 janvier 2004, les normes [ST.7/A](#) et [ST.7/E](#) n'ont pas été actualisées aux fins de l'incorporation de la révision de la norme [ST.8](#)). Aucun autre office n'est censé fournir des données sur cette technique dans l'avenir. (Voir le paragraphe 51 du document SCIT/SDWG/8/14.)



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Normes – ST.7

page : 3.7.0.1

### NORME ST.7

#### MICROFORMES

*Texte révisé adopté par le Comité exécutif de coordination du PCPI  
à sa vingt-deuxième session le 28 mai 1998*

#### INTRODUCTION

1. Dans ce manuel, le terme générique "microformes" est utilisé pour désigner tous les types de supports sur lesquels sont fixées des images photographiques. Ce terme désigne, entre autres, les films en bobine, les films en bande proprement dits, les films en bande sous pochette, les microfiches et les cartes à fenêtre.
2. L'utilisation des microformes au sein des offices de brevets constitue un moyen de résoudre le problème de l'encombrement qu'implique le stockage des copies sur papier des documents de brevet et de diminuer les dépenses qu'occasionne l'échange de copies de ces documents. Toutefois, les produits dont il est question dans les normes ST.7/A à 7/F sont de plus en plus souvent remplacés par des disques compacts ROM. Par conséquent, il n'est pas prévu de procéder à une autre révision de ces normes après l'an 2000. En ce qui concerne l'utilisation des disques compacts ROM, il convient de se référer à la norme [ST.40](#) de l'OMPI intitulée "Recommandation concernant la mise à disposition, sur disques compacts ROM, d'images en fac-similé de documents de brevet".

#### ACTIVITÉS

3. Les activités du PCPI dans le domaine des microformes ont abouti à l'établissement des recommandations suivantes :

- a) Norme relative à la carte à fenêtre 8-up (norme [ST.7/A](#))
- b) Norme recommandée pour les microfilms de 16 mm en bobine destinés à l'échange entre offices de brevets (norme [ST.7/B](#))
- c) Norme recommandée pour les microfilms de 35 mm en bobine en configuration 8-up destinés à l'échange entre offices de brevets (norme [ST.7/C](#))
- d) Recommandation pour une méthode normalisée d'identification de collections de documents de brevet et de document apparentés sur microfilms en bobine (norme [ST.7/D](#))
- e) Principes directeurs relatifs aux microfiches établies par procédé photo-optique (norme [ST.7/E](#))
- f) Principes directeurs relatifs aux compositions par ordinateur sur microfiches (norme [ST.7/F](#)).



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Normes – ST.7

page : 3.7.0.2

### DÉFINITIONS DES TERMES UTILISÉS EN MATIÈRE DE MICROPHOTOGRAPHIE DANS LE CADRE DE CETTE RECOMMANDATION<sup>(\*)</sup>

#### *Dimensions*

Largeur du film, généralement exprimée en millimètres.

#### *Type de film*

Halogénure d'argent : Film revêtu d'une émulsion consistant en un composé d'argent et de l'un des éléments suivants, connus sous le nom d'halogènes : chlore, brome, iodé, fluor;

Diazo : film à impression lente, rendu sensible au moyen de sels de diazonium et qui forme une image après exposition à une lumière intense dans le spectre du bleu à l'ultraviolet, et développement. Les films diazo produisent généralement des images non réversibles, en ce sens qu'une image positive produira une image positive et qu'une image négative produira une image négative;

Vésiculaire : film dont l'élément photo sensible est en suspension dans une couche de plastique et provoque, après exposition, l'apparition au sein de cette couche de contraintes formant une image latente. Le chauffage de la couche de plastique libère les contraintes et matérialise l'image latente. L'image devient permanente lorsque la couche refroidit.

#### *Génération*

mesure de l'écart séparant une copie déterminée de l'original. L'image obtenue par photographie d'un document, d'un tube cathodique, etc... est appelée microfilm de première génération ("caméra microfilm"). Les copies de cette première génération appartiennent à la seconde génération, et les copies de cette seconde génération appartiennent à la troisième génération, etc.

#### *Polarité*

terme utilisé pour indiquer le changement ou le maintien du rapport entre le sombre et le clair d'une image. Par exemple, le passage d'une image négative de première génération à une image positive de seconde génération indique un changement de polarité alors que le passage d'une image négative de première génération à une image négative de seconde génération indique que la polarité est inchangée.

Positive : polarité d'une image photographique comportant des lignes et des caractères en sombre, ainsi que des tons neutres, sur un fond clair;

Négative : polarité d'une image photographique comportant des lignes et des caractères en clair, ainsi que des tons neutres, sur un fond sombre.

#### *Facteur de réduction*

rapport entre les dimensions linéaires d'un document et les dimensions linéaires de l'image de ce document, exprimé par exemple par 16:1, 20:1, etc.

#### *Orientation des images*

disposition des images par rapport aux bords du film.

<sup>(\*)</sup> Le "Glossary of Micrographics", publication MS 100-1971 éditée par la "National Microfilm Association, USA, a été utilisé comme document de base pour l'établissement des définitions des termes anglais. Les termes français et leurs définitions sont des traductions de l'original en anglais.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Normes – ST.7

page : 3.7.0.3

### *Technique de positionnement des images*

**Simplex** : technique de positionnement des images utilisée en photographie à l'aide d'un appareil de prises de vues rotatif. Les images photographiques sont disposées dans le sens de la largeur du film et occupent toute cette largeur.

**Duplex** : technique de positionnement des images utilisée en photographie à l'aide d'un appareil de prises de vues rotatif. Grâce à un jeu de miroirs ou de prismes, le recto d'un document est photographié sur une moitié du film tandis que le verso du même document est photographié simultanément sur l'autre moitié du film.

**"Comic strip"** : technique de positionnement des images selon laquelle les images photographiques sont disposées dans le sens de l'axe du film (orientation IB).

**"8-up"** : technique de positionnement des images sur un microfilm de 35 mm permettant de photographier huit documents de format 8,5 x 11 pouces (environ) dans un seul emplacement correspondant à une image.

### *Qualité photographique de la copie pour distribution*

**Définition** : mesure de la finesse d'une image photographique, exprimée par le nombre de lignes par millimètres que l'on peut séparer dans cette image;

**Densité** : le pouvoir d'absorption de la lumière que présente une image photographique, généralement exprimé comme le logarithme de l'opacité;

**Contraste** : expression du rapport entre les valeurs élevée et faible de la densité d'une image photographique;

**Aptitude à la conservation en archives** : degré de conservation des caractéristiques d'un film pendant une certaine durée d'utilisation et de stockage de celui-ci.

[[La norme ST.7/A suit](#)]